REPUBLIQUE FRANCAISE

DE LA COMMUNE SAINT-OUEN 80610

Séance du 30 mars 2023

DEPARTEMENT

SOMME

L'an deux mille vingt trois

et le Trente Mars

2023/14

à 19 H

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,

sous la présidence de : Mme DE ALMEIDA Sylvie - Maire

Afférents au Conseil Municipal	Présents	Qui ont pris part à la délibération
18	12	14

Présents:

Mmes. Mrs DE ALMEIDA Sylvie, BOYAVAL Cédric, BOYAVAL Murielle, CARLE Jean-Pierre, DORION Marie-Micheline, MINET Céline, PETIT Éric, ROYNEAU Marie, TOURNEUR Éric, VIOLLETTE Francine, SOYEZ Gratziella, FROIDURE Francis.

Date de la convocation
20/03/2023

Absents excusés :

BARBIER Mélanie donne pouvoir à ROYNEAU Marie. BRAILLY Ingrid donne pouvoir à CARLE Jean-Pierre.

<u>Absents</u>: Mrs CAUX Jean-François, FROIDURE Laurent, HUET Julien, SAUVE Christophe

Date d'affichage (

Mr PETIT Eric est élu secrétaire de séance et en accepte les fonctions (article L 2121-15 du CGCT)

Création de poste
Adjoint(-e)
Administratif (-ive)
20/35ième

Madame le Maire propose la création d'un poste d'adjoint administratif sur une durée hebdomadaire de 20/35^{ième}.

Cet agent aurait la charge de l'accueil du public, de la comptabilité et viendrait en appui de ses collègues lors des surcroits d'activités.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal délibère favorablement à l'unanimité, pour la création d'un poste d'adjoint administratif à 20/35 ième hebdomadaire.

Pour extrait conforme Le Maire, DE ALMEIDA Sylvie

Aners

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

Le 05/04/2023

Et publication

Du 05/04/2023

Ou notification

du

}